



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE L'ASSOCIATION DE LA PROTECTION DU LAC-DES-ÎLES
DIMANCHE 22 JUIN 2025 À 10H00
SALLE MUNICIPALE DE SAINT-AIMÉ-DU-LAC-DES-ÎLES

1. Accueil et mot de bienvenue ;

Ouverture de l'assemblée à 10h10.

Normand Latreille, président de l'association, prononce un mot de bienvenue et de remerciement aux membres présents. Il adresse ses salutations à Danielle Joly et Nathalie Turgeon, membres présentes du Conseil municipal de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles.

Présences (29): Normand Latreille, Guylaine Alie, Jean-Pierre Émond, Michel Southière, Serge Grenier, Simon Constantineau, Johanne Allard, Maxime Auclair, Diane Bouffard, Vincent Bousquet, Luc Charette, Danielle Chartrand-Tessier, Yves Constantineau, Hélène Duranceau, Benoît Éthier, Daniel Gaudreau, Martin Gendreau, Danielle Joly, Viviane Lagueux, Jessica Lauzon, Sylvie Melançon, François Morin, Francine Ouellette, Louis-Stéphane Saint-Laurent, Pierre Tessier, Sylvie Thérien, Mélanie Turgeon, Myriam Yale et Yvan Yale.

2. Conférence de madame Marie Lagrandeur du Cobali (30 minutes, présentation et questions) portant sur deux projets conjoints réalisés en 2024 par le Cobali et notre association.

Sujets : 1) Caractérisation des nouveaux herbiers de myriophylle à épis au lac des Îles ; 2) Revégétalisation de bandes riveraines au lac des Îles.

En résumé, Marie Lagrandeur nous annonce que 4 nouveaux herbiers monospécifiques de myriophylle à épis ont été cartographiés et que 2 nouvelles plantes ont été identifiées soit le potamot de Vasey et le renoncule à long bec, des plantes indigènes. Elle nous décrit également les travaux de revégétalisation de la bande riveraine effectués sur 3 propriétés.

Normand Latreille présente et remercie madame Marie Lagrandeur, biologiste au Cobali pour avoir accepté notre invitation.

Questions :

1. Danielle Joly : L'efficacité de la grandeur de nos panneaux de myriophylle actuels sur le lac est interrogée en lien avec les grands panneaux mis en place il y a plusieurs années : De plus grands panneaux permettraient-ils de diminuer le passage des embarcations et, donc, une régression des herbiers de myriophylle à épis ?

Réponse : il faut savoir que nous avons actuellement 27 panneaux coûtant environ 800 \$ l'unité.

2. Est-ce que l'association prévoit refaire un tel projet de revégétalisation, un projet dispendieux ?

Réponse de Marie Lagrandeur : Ce n'est pas prévu pour l'instant. Ce projet était supporté par une subvention du gouvernement et par des partenaires.

3. Francine Ouellette : Pour contrer la méconnaissance du sujet du myriophylle à épis dans la population et pour faciliter son identification, elle suggère de bien illustrer en photos cette plante ainsi que d'afficher la présente conférence sur notre site Internet.

Réponse de Marie Lagrandeur : La présentation sera envoyée à l'association pour diffusion.

3. Élection du président et d'un(e) secrétaire d'assemblée ;

Normand présente les membres du Conseil de l'association.

Normand Latreille, appuyé par Jean-Pierre Émond, propose Guylaine Alie comme présidente de l'assemblée.

Normand Latreille, appuyé par Simon Constantineau, propose Jean-Pierre Émond comme secrétaire de l'assemblée.

Adoption des deux propositions à l'unanimité.

4. Vérification de la légalité de l'assemblée (quorum et convocation) ;

La convocation à l'AGA a été faite par courriel en bonne et due forme aux membres des dernières années depuis 2022. Elle a été publiée sur notre site Internet et sur notre page Facebook en conformité avec nos règlements, ainsi que dans le Babillard de juin de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles.

Le quorum est formé par les membres présents (Article 9 de nos règlements généraux).

5. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;

Normand Latreille, appuyé par Viviane Lagueux propose l'adoption de l'ordre du jour présenté.

Adoption à l'unanimité.

6. Lecture et adoption du procès-verbal du 22 juin 2024 ;

Guylaine Alie lit le procès-verbal affiché à l'écran.

Question sur les lavoirs à bateau : Guylaine Alie précise que 2 nouveaux lavoirs sont prévus soit à Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles et à Mont-Laurier. Elle précise qu'en Ontario, c'est la police provinciale qui gère ce dossier. Danielle Joly présente sommairement le dossier de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles.

Question sur le barrage : Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles attend encore le rapport de la firme WSP.

Question concernant la fréquence du lavage pour les riverains : Nécessité d'autres lavages dans l'année ?

Réponse : Lavage à la mise à l'eau initiale et lavage non requis par la suite à moins que l'embarcation soit sortie vers un autre lac obligeant un nouveau lavage avant le retour au lac.

Simon Constantineau, appuyé par Serge Grenier, en propose l'adoption.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

7. Règlements généraux : Normand Latreille a répertorié 6 façons d'écrire le nom de notre lac. Il présente une proposition du changement de nom de l'association afin de respecter les normes de l'Office de la langue française du Québec.

RÉSOLUTION AGA 2025-22-01 : Il est proposé aux membres présents à l'Assemblée générale de modifier le nom actuel de l'association pour ce nouveau nom « Association pour la protection du lac des Îles » et de changer conséquemment l'*Article 1 Dénomination sociale* de nos statuts.

Danielle Joly, appuyée par Francine Ouellette, propose son adoption.

Adoptée à l'unanimité.

Vote sur la couleur du point rond du logo :

Il est proposé de conserver le rond bleu (couleur de l'eau) au lieu d'un rond orangé tel que proposé.

Un vote à main levée est effectué. Les votes pour le rond orangé est prédominant. Proposition rejetée.

8. Présentation des états financiers 2024 ;

En l'absence de notre trésorier, Benoît Bisailon, Normand présente les états financiers au 31 décembre 2024 tel que compilés par la firme comptable St-Jean, St-Pierre, CPA INC.

Le solde annuel de 2024 est 16 777 \$ comparativement à 13 737 \$ en 2023.

9. Rapport des activités de l'année 2024-2025 et enjeux 2025-2026 ;

9.1 Normand présente son rapport d'activités et d'actions réalisées en 2024.

En 2024, le président a réorganisé les travaux du CA en créant 8 comités. Il présente les responsables des comités et les remercie pour tout le travail effectué.

- Travaux de revégétalisation de 3 bandes riveraines avec le Cobali avec contribution financière et participation de l'association ;
- Financement d'une étude de caractérisation des nouveaux herbiers de myriophylle à épis par le Cobali avec la participation de l'association ;
- Dans le cadre d'un appel de projets par la Société pour la nature et les parcs du Canada, section Québec (SNAP Québec), élaboration et dépôt d'un projet d'aires protégées de 11 îles publiques du lac à la MRC pour l'appel de projets de SNAP Québec.
- Gestion du touladi (truite grise): Nombreuses discussions ont été tenues avec madame Turcotte, direction de la gestion de la faune de Lanaudière et Laurentides, MELCCFP, concernant leur projet d'étude de repeuplement du touladi.
 - Intervention du ministère en 2025 (ensemencement de 2000 roulades) et recherche de frayères potentielles.
 - Poursuite en 2027 (ensemencement) et 2028 (Étude des frayères et de population).
 - En conséquence de ce projet du ministère, il nous est interdit de procéder à l'ensemencement de dorés (compétition inter-espèce).
 - Proposition par notre président d'un projet pilote de pêche blanche mais refusée par le MELCCFP pour 2025-2026.
- Nous avons procédé à l'achat de nouvelles bouées de myriophylle à épis. Notre inventaire est maintenant de 23 bouées de myriophylle à épis, 22 bouées d'écueil et 4 bouées de vitesse.

9.2 Défis et enjeux 2025-2026

- Collaborer à l'étude de caractérisation des bandes riveraines de Cobali, contrat octroyé par nos 2 municipalités ;
- Accroître notre sensibilisation à plus d'événements ;
- Être à l'affut des dangers qui nous préoccupent ;
- Développer d'une nouvelle signature du lac ;
- Assurer nos dialogues et notre présence avec d'autres associations pour la protection de lacs, le Cobali, les municipalités et nos membres.

10. Nomination de notre firme comptable ;

Marc Vaillancourt, appuyé par Danielle Joly, propose la firme comptable St-Jean, St-Pierre, CPA INC pour la mission de compilation des informations financières de l'APLI pour l'année 2025 afin d'établir notre bilan et les états financiers.

Adoptée à l'unanimité.

11. Ratification des actes posés par le Conseil d'administration en 2024 ;

Mme Duranceau, appuyée par Nathalie Turgeon, en propose la ratification.
Adoptée à l'unanimité.

Francine Ouellette remercie sincèrement les membres du CA pour leur travail.

12. Élection d'un président d'élection ;

Guylaine Alie, appuyée par Francine Ouellette, propose Danielle Joly comme présidente d'élection.
Proposition adoptée à l'unanimité.

13. Élections aux postes 1, 3, 5, 7 et 9 pour deux ans;

Les postes impairs sont en élection :

P1. Michel Southière

P3. Benoit Bisaillon

P5. Sylvie Guénette

P7. Jean-Pierre Émond

P9. Élyse Dumoulin

Danielle Joly demande aux membres sortants s'ils désirent se représenter.

Poste 1: Michel Southière ne désire pas renouveler son mandat

Poste 3: Benoit Bisaillon, absent

Poste 5: Sylvie Guénette, absente

Poste 7: Jean-Pierre Émond accepte de continuer

Poste 9: Élyse Dumoulin, absente

Benoît Éthier propose Nathalie Turgeon qui se très intéressée mais pas cette année.

Luc Charette se présente.

Jean-Pierre Émond propose Viviane Lagueux qui décline pour cette année.

Il est suggéré des représentants des 3 campings.

Luc Charette est élu par acclamation au poste #1.

Il reste 3 postes à pourvoir.

Normand remercie Michel Southière pour ses années de service au sein de l'association. Il remercie également tous les membres sortants, aujourd'hui absents.

14. Parole à l'assemblée

Danielle Joly brosse le portrait du dossier concernant le barrage.

Elle souligne la disponibilité de la salle du conseil ainsi que la salle de la patinoire pour la tenue des réunions.

Viviane Lagueux souligne le dynamisme de l'association.

15. Levée de l'assemblée à 11h50

Jean-Pierre Émond,
Secrétaire de l'Assemblée